

MÉMOIRE

Présenté à la Conférence de la Paix, à Paris,
concernant les Revendications du
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.



MÉMOIRE

Présenté à la Conférence de la Paix, à Paris,
concernant les Revendications du
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Les délégués du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ont l'honneur d'exposer dans le présent acte les revendications de leur peuple et de faire ressortir la concordance de ces revendications avec les principes proclamés au cours de la guerre mondiale, ainsi que leur accord avec les seules conditions qui puissent servir de base à l'établissement d'une paix juste et durable.

Les circonstances survenues au cours de cette longue guerre avaient amené un échange de vues entre le gouvernement serbe et ses alliés, concernant ses revendications nationales et les offres faites à la Serbie de la part des alliés. Toutefois, nos revendications n'ont jamais fait l'objet d'un exposé d'ensemble, cet exposé intégral ayant été laissé pour l'heure, où l'organisation de la future paix mondiale viendrait à l'ordre du jour.

Cette terrible guerre n'est point un phénomène fortuit et imprévu. Tout au contraire, elle n'a été que la suite logique de la politique de l'Empire Allemand et du principe de la primauté de la force sur le droit.

Au cours de quarante-trois années, l'Allemagne, toujours conséquente avec elle-même, s'est préparée en silence à la guerre. Elle n'attendait que le moment propice pour surprendre un jour le monde entier par ses rapides succès de guerre qui devaient la mettre à même d'asseoir solidement sa suprématie sur le monde entier, occupé à

cette époque par des idées de pacifisme, par la limitation des armements et la conclusion de conventions internationales d'arbitrage.

Après l'affaiblissement de la Russie en Extrême-Orient, où elle a été poussée par l'astucieuse politique allemande, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine est survenue, simultanément et de concert avec la proclamation d'indépendance de la Bulgarie, ce qui a failli provoquer la guerre européenne.

Ensuite Agadir est survenu, puis l'insurrection albanaise, fomentée par l'Autriche, enfin la proposition autrichienne à la Turquie visant à la création d'une Albanie de quatre " vilayets ", proposition émise dans le but d'assurer la suprématie allemande dans les Balkans et de faire échouer les aspirations des peuples balkaniques. Cette démarche de l'Autriche-Hongrie a eu pour conséquence la formation du bloc balkanique qui, de son côté, invita la Turquie à exécuter les réformes prévues par le Traité de Berlin, ce qui amena la guerre des États balkaniques contre la Turquie (1912).

Dès le commencement de la guerre balkanique, l'Autriche-Hongrie s'est " réservé " certains droits particuliers dans les Balkans, tout en évitant d'abord d'intervenir dans la guerre. Plus tard, elle a tenté de provoquer un conflit sur des questions qui ne l'auraient mise directement en face que de la seule Serbie ; telles furent, l'affaire Prohaska, la demande faite à la Serbie de retirer ses troupes d'Albanie, ensuite l'ultimatum à la Serbie exigeant son retrait de Scutari. Plus tard, elle a encouragé la Bulgarie, à propos de la délimitation des territoires conquis pendant la guerre balkano-turque, à entrer en guerre contre ses alliés d'alors, quoique la Bulgarie fût obligée, de par le traité d'alliance, d'accepter l'arbitrage de l'Empereur de Russie.

Tous ces procédés agressifs de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie ont pris naissance à partir de l'époque où la Serbie a repoussé l'offre austro-hongroise d'entrer avec elle dans une union douanière perpétuelle, en

échange de quoi l'appui austro-hongrois dans la solution des questions balkaniques lui aurait été assuré.

Nos alliés de l'Entente connaissent les efforts tentés par l'Autriche-Hongrie auprès de l'Italie et de la Roumanie pour décider ces deux puissances à garder la neutralité dans un conflit armé contre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. Ces propositions n'ayant pas reçu un accueil favorable, l'Autriche-Hongrie a pris prétexte du regrettable attentat de Sarayévo pour déclarer la guerre à la Serbie, en lui adressant un ultimatum tel que la Serbie n'en pouvait pas accepter tous les termes, si elle ne voulait pas renoncer à sa souveraineté.

Tous les efforts, aussi bien de notre part que de la part de nos alliés, et nos sacrifices touchant à l'humiliation, pour soumettre la solution du conflit au Tribunal de La Haye ou à une conférence internationale, ont échoué, l'Allemagne ayant décidé de provoquer la guerre à tout prix.

Tout ce qui vient d'être rappelé n'est que l'exposé des faits historiques de l'époque la plus récente et nous ne le mentionnons que pour démontrer que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne étaient décidées à provoquer la guerre, si l'Europe ne leur permettait pas d'asseoir leur puissance dans les Balkans et de l'étendre jusqu'au Golfe Persique.

Cependant, des questions d'importance mondiale étaient étroitement liées au maintien de la Serbie comme État indépendant. Notamment celle de savoir si l'Allemagne pourrait s'avancer à travers la Serbie vers Constantinople et le Golfe Persique, ou bien si elle serait arrêtée sur cette route et contrainte à renoncer à la politique de la violence.

Par suite de sa situation géographique qui la place entre deux mondes et deux civilisations, la Serbie avait acquis, depuis des siècles, une importance internationale de premier ordre.

Dans sa lutte contre les Turcs, depuis les batailles de Tchernomène près d'Andrinople, en 1371 et de Kosovo en 1389, jusqu'à la victoire de Koumanovo, la Serbie a maintenu levé contre le Croissant et la tyrannie turque l'étendard où était inscrite la devise : « Pour la chrétienté et la liberté ». A l'époque la plus récente, et toujours par suite de sa position géographique, la Serbie est devenue le champion des principes d'humanité, de justice et de liberté, contre le principe teuton de la force brutale.

Nos Alliés, qui ont été entraînés dans cette guerre mondiale par l'attaque austro-allemande, en dépit de tous leurs efforts pour faire soumettre le conflit à un tribunal international, manifestèrent qu'ils désiraient, eux aussi, la paix, mais que les intérêts du monde entier exigeaient qu'à l'avenir les peuples, petits et grands, fussent mis à l'abri de pareilles attaques brutales, que les coupables fussent punis et des garanties établies pour éviter à jamais le retour de semblables événements, et que fussent assurés la liberté et le droit de chaque nationalité de disposer elle-même de ses destinées.

L'Allemagne s'était rendu compte que ses plans et l'espoir qu'elle nourrissait de vaincre rapidement s'étaient écroulés sur la Marne. Elle pressentait qu'avec la poursuite de la guerre, entraînant le sacrifice de millions de vies humaines et de milliards de pertes matérielles, la question de savoir pourquoi l'Allemagne avait provoqué cette guerre mondiale se poserait à tout le monde de plus en plus fréquemment et avec une force toujours croissante. Elle comprenait aussi que le monde n'ajouterait aucune foi à son affirmation « que les puissances européennes s'étaient entendues pour l'anéantir », car on ne pourrait alors s'expliquer pourquoi elle avait évité et empêché que le conflit austro-serbe ne fût soumis au Tribunal de La Haye ou à une conférence internationale. L'Allemagne se rendait compte de tout le poids de sa responsabilité; aussi, pour gagner la guerre et éluder cette terrible responsabilité, a-t-elle eu recours aux procédés les plus barbares que la technique moderne ait pu

inventer, et s'est-elle servi de tous les moyens à sa disposition, n'épargnant ni la vie ni les biens des innocents et des faibles. Par cette façon de faire la guerre, elle a provoqué l'horreur, non seulement des nations belligérantes, mais également des pays neutres. Elle a amené la grande nation américaine à élever sa puissante voix contre le vandalisme, contre la guerre des sous-marins qui coulaient et noyaient sans aucune distinction tous ceux qui étaient obligés d'emprunter la voie maritime. Les États-Unis de l'Amérique du Nord sont entrés en guerre au nom des principes supérieurs de justice et d'humanité, afin de les sauver d'une barbarie que l'univers n'avait connue à aucune époque et de garantir à jamais le droit et la liberté des nations. La guerre a ainsi changé de face et s'est muée en combat des nations contre la violence et les prétentions de conquête.

Nos Alliés, de même que l'éminent Président des États-Unis de l'Amérique du Nord, ont fait connaître à leurs concitoyens qu'ils faisaient la guerre parce qu'ils désiraient garantir à tous les peuples, grands et petits, la justice, la liberté et une paix internationale juste et durable basée sur le droit de chaque peuple de disposer librement de ses destinées. Ils ont manifesté leur désir de fonder une telle organisation internationale qui diminuerait le poids des armements et rendrait impossible à l'avenir le versement de flots de sang et la destruction des acquisitions de générations entières, comme cela a eu lieu, au cours de cette guerre, de la part de l'Allemagne.

Après ces déclarations solennelles faites en réponse à la question posée par l'Allemagne sur les buts de guerre des puissances de l'Entente et des États-Unis de l'Amérique du Nord, le monde entier s'est rendu compte que les buts de guerre de la première heure s'étaient élargis et avaient épousé la forme de la garantie des droits et de la liberté de toutes les nations, tant grandes que petites. Quant aux sacrifices indispensables pour dompter et vaincre le militarisme prussien, les peuples les ont consentis volontiers, convaincus que ces sacrifices allaient assurer aux généra-

tions futures leur libre et paisible développement. Et c'est grâce à la résolution des peuples de verser leur sang pour ces idées humanitaires et élevées que le militarisme prussien a été vaincu.

Les Serbes, les Croates et les Slovènes constituent une même nation qui possède depuis longtemps sa civilisation particulière et son unité intellectuelle. Et aujourd'hui cette nation, aux points de vue littéraire et artistique, est à la hauteur du progrès moderne. Quoique épuisé par les deux guerres balkaniques, notre peuple a pris, pendant la guerre actuelle, qui lui a été imposée, la ferme résolution de réaliser définitivement son unité nationale.

C'est dans ce sentiment de son unité nationale et dans la nette conscience de la justice de sa cause, qu'il a puisé la force de soutenir ce nouvel effort.

Au fur et à mesure de la prolongation des hostilités, comme le nombre des États alliés et associés s'accroissait sous le drapeau de la liberté et de la civilisation, le caractère des buts de guerre s'est développé dans le sens des grands principes des droits des peuples. Mais l'idéologie de notre peuple est toujours restée, au commencement comme à la fin, semblable à elle-même. Dès le début de la lutte, ce peuple s'est solidarisé tout entier pour atteindre un but unique sous la devise : « L'union dans un État ».

Après quinze mois de résistance, sous la poussée d'un ennemi trois fois plus nombreux et attaquées en même temps par les armées allemandes et austro-hongroises au nord et à l'ouest, par toutes les forces bulgares à l'est, les troupes serbes durent, tout en combattant continuellement, se replier avec la couronne et le gouvernement royal, d'abord vers le sud, puis vers l'ouest à travers l'Albanie. Après leur réorganisation, effectuée à Corfou avec le concours des alliés, ces mêmes troupes ont repris position à la frontière sud de la Serbie : là, elles ont

continué la lutte jusqu'à la victoire définitive de septembre 1918, par laquelle l'ennemi a été définitivement chassé de tout le territoire national.

Des volontaires, Serbes, Croates et Slovènes de l'ancienne Autriche-Hongrie, ont, avec leurs frères de Serbie, rivalisé de dévouement dans cette lutte. Pendant tout le temps qu'elle a duré, ils sont accourus de tous les points du monde, de la Russie, de l'Amérique, de l'Australie même, pour se grouper sous les drapeaux du roi Pierre ; ils ont atteint le chiffre d'environ 100.000 combattants dans l'armée serbe. C'est avec des prisonniers austro-hongrois appartenant à notre nationalité que fut formé en Russie, en 1916, un corps d'armée sous le commandement d'un général serbe ; ce corps d'armée accourut au secours de la Roumanie, combattit en Dobroudja et ses faits d'armes comptent parmi les plus glorieux de cette guerre. Lorsque la Russie sombra dans la désorganisation, il dut quitter ce malheureux pays ; partie par la mer du Nord, partie par l'Extrême-Orient, il arriva à Salonique où, constitué en division yougo-slave dans l'armée serbe, il recommença la lutte : la prise de Koziak est l'œuvre de cette division. Ceux de ses hommes qui ne purent quitter la Russie combattent toujours sous les drapeaux alliés en Sibérie et en Mourmanie.

Il est nécessaire de souligner ce fait, à savoir que jamais l'esprit de notre peuple ne fut plus ardent et combatif qu'au moment précis où la Serbie se trouvait occupée par les troupes ennemies ; que jamais le soldat serbe ne fit preuve d'un esprit plus irréductible, que jamais les volontaires yougo-slaves n'accoururent en nombre aussi considérable, qu'à l'heure même où la situation était le plus critique. A cette époque également la Serbie repoussa, à plusieurs reprises, les suggestions de paix séparée qui lui étaient faites par l'Autriche-Hongrie.

Cette solidarité des Serbes, des Croates et des Slovènes sur le champ de bataille a trouvé, dans toutes les classes des populations, un écho qui s'est traduit par des manifestations spontanées dans toutes nos provinces

de l'ancienne Autriche-Hongrie et au Monténégro ; elles ont eu pour conséquence la formation du gouvernement unique du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, d'accord avec les représentants légaux de tout notre peuple.

Ainsi, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes est un fait accompli, résultant de la volonté du peuple. Le Royaume de Serbie a proclamé solennellement la réunion de tout notre peuple dans un État national unitaire. La Grande Assemblée nationale de Podgoritsa a voté à l'unanimité, au nom de notre peuple du Monténégro, sa réunion avec la Serbie et avec le reste de notre nation, dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Le fait de l'union et de la constitution du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes a été notifié officiellement aux Gouvernements des États alliés et neutres.

Les régions habitées par notre peuple comprennent les territoires situés dans les Alpes du Sud limitrophes de l'Autriche allemande, sur les rives de la Sotcha, de la Mure, de la Drave, de la Save, du Danube, de la Theiss, du Timok, du Vardar et de la Strouma, et sur les bords de la mer Adriatique. Notre peuple possède une conscience très développée de son unité nationale. Les territoires qu'il occupe, présentent une importance toute particulière au point de vue des intérêts européens, à cause de leur situation géographique. Ils mettent en rapport l'Europe centrale avec le Proche-Orient, la Méditerranée et l'Asie Mineure. Pendant les cinq derniers siècles, des guerres sanglantes se sont produites presque sans interruption pour la possession de ces régions, entre deux grands empires continentaux, l'Autriche et la Turquie ; tous deux ont disparu.

Au cours de ces siècles, la Serbie continuait à prendre part à cette lutte contre l'invasion turque. Il y a un siècle, elle a commencé le combat décisif pour son indépendance et pour son unité nationale, sous Karo-georges et Miloche ; elle l'a continué jusqu'à nos jours. Le peuple serbe du Monténégro a été, lui aussi, continuellement en

guerre contre les Turcs. Dans cette dernière guerre, l'Autriche a voulu écraser la Serbie et atteindre Salonique. Mais c'est elle-même qui fut écrasée, tandis que la Serbie, aidée de ses grands alliés, en est sortie victorieuse et s'est organisée en un État unitaire avec les territoires yougoslaves de l'ancienne Autriche. Il est de l'intérêt absolu de la paix future que des conditions normales d'existence soient enfin assurées dans cette partie importante de l'Europe; elles ne peuvent l'être que par la création d'un État unitaire, fondé sur le principe des nationalités. L'intérêt général exige qu'à cet État soient assurées toutes les possibilités d'une existence régulière; ce n'est que de cette façon qu'il pourra se consolider et consacrer toutes ses énergies à son développement économique et intellectuel. Et ceci ne se pourra que si notre peuple, qui a conquis son indépendance, résout complètement le problème de ses frontières d'État, de telle façon qu'elles englobent tous ceux qui appartiennent à la race des Serbes, Croates et Slovènes.

Le principe des nationalités impose cette solution comme condition formelle du nouvel état de choses qui doit être créé à la Conférence de la Paix.

Notre État a une base nationale, c'est pourquoi notre peuple réclame ce qui lui appartient. Le principe des nationalités et le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes constituent la base de notre État.

En conséquence, nous demandons que soit reconnue l'union à notre État de tous les pays qui, en accord avec le principe des nationalités, doivent lui appartenir.

Nos revendications sont donc justes, morales et libérales; elles sont également inspirées des principes solennellement proclamés par les États alliés et associés comme étant ceux qui doivent constituer la base du nouvel ordre en Europe.

Aucun peuple d'Europe n'a salué avec plus de joie les principes au nom desquels nos alliés et les États-Unis de l'Amérique du Nord ont conduit cette guerre mondiale, que le nôtre, qui, pendant des siècles, n'a cessé de combattre

pour la garantie de ses libertés nationales et de son existence.

Grâce à la vaillance et à l'esprit d'abnégation de nos puissants alliés et des États-Unis de l'Amérique du Nord, après des pertes et des dévastations atroces, la victoire est restée aux mains de ceux qui se sont levés pour la défense de la justice et de la civilisation humaine.

Les représentants du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, prient la Conférence de la Paix d'examiner équitablement leurs revendications et de les adopter.